Nations Unies E/2022/15

Conseil économique et social

Distr. générale
8 juin 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022
23 juillet 2021-22 juillet 2022
Point 15 de l'ordre du jour
Coopération régionale

Rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et les domaines connexes

Résumé

Le présent report est soumis au Conseil économique et social en application de la résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale et des résolutions 1817 (LV) et 1998/46 (annexe III) du Conseil. Les régions continuent de subir les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), qui exacerbe les inégalités et menace de réduire à néant des décennies d'avancées en matière de développement, notamment en ralentissant les efforts urgents en faveur d'économies plus vertes et plus inclusives. Le relèvement de nombreux pays en développement est également compromis par la crise climatique, la fracture vaccinale et l'absence de solidarité financière. Les perturbations socioéconomiques causées par la COVID-19 sont exacerbées par la crise en Ukraine qui fait monter en flèche le prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais, entraînant des ruptures d'approvisionnement et une volatilité accrue des marchés financiers alors que le niveau d'endettement est élevé et la marge de manœuvre budgétaire limitée. Dans ce contexte, le rapport s'attache à démontrer toute l'importance d'une action au niveau des pays et au niveau des régions pour un soutien efficace au relèvement de l'après-COVID-19 et pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le rapport donne un aperçu du travail entrepris et des progrès réalisés dans trois grands domaines prioritaires, ainsi que d'autres initiatives régionales et interrégionales qui pourraient favoriser des trajectoires de relèvement inclusives, résilientes et durables contribuant à la promotion du Programme 2030. Il contient également des informations actualisées sur d'autres questions abordées par les commissions régionales, notamment dans le cadre des forums régionaux sur le développement durable, ainsi que sur les mesures prises pour favoriser le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

22-07063 (F) 270522 090622

Merci de recycler

I. Analyse des politiques

A. Réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et promotion d'un relèvement inclusif, résilient et écologique après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

1. État des lieux à l'horizon 2030

1. Les conséquences de la pandémie risquent d'annuler des décennies d'avancées en matière de développement dans toutes les régions, retardant encore la transition urgente vers des économies plus vertes et plus inclusives dans le monde entier. Dans la plupart des pays en développement, la fracture vaccinale et la solidarité financière limitée continuent d'entraver les efforts de relèvement. Dernièrement, la guerre en Ukraine a davantage perturbé les chaînes d'approvisionnement, faisant monter en flèche le prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais, avec pour résultat la volatilité accrue des marchés financiers, le surendettement et une marge de manœuvre budgétaire limitée. La conjonction de ces facteurs se traduit par une reprise économique lente et fragile.

2. Les commissions régionales s'efforcent d'éteindre les cinq foyers mondiaux d'incendie identifiés par le Secrétaire général au début de l'année 2022 : la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les inégalités financières mondiales, la crise climatique, l'anarchie dans le cyberespace et les menaces à la paix et à la sécurité. Dans ce contexte, elles s'appuieront sur les recommandations formulées dans le Programme commun du Secrétaire général pour préserver les objectifs de développement durable et susciter un multilatéralisme inclusif fonctionnant en réseau afin de promouvoir les priorités régionales relatives au développement durable à l'approche de l'examen à mi-parcours en 2023 et pour parer aux difficultés qui se font jour.

Région de la Commission économique pour l'Afrique

3. Depuis 2000, l'Afrique a enregistré des progrès dans la réalisation d'un grand nombre des 17 objectifs de développement durable, mais à un rythme actuellement insuffisant pour que les objectifs soient atteints d'ici 2030. Des progrès notables ont été réalisés en termes de disponibilité des données, puisque 19 pays suivent les avancées réalisées quant aux objectifs de développement durable pour plus de 160 indicateurs, le nombre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable non assortis de données permettant de mesurer les progrès étant quant à lui tombé de 79 à 52. Malgré ces avancées, la disponibilité des données reste extrêmement faible dans la région africaine. Les progrès enregistrés ont été substantiels pour ce qui est de l'objectif 10 (Inégalités réduites), modérés en ce qui concerne les objectifs 2 (Faim zéro), 3 (santé), 4 (éducation) et 6 (eau et assainissement) et limités s'agissant des objectifs 1 (Pas de pauvreté), 7 (énergie) et 9 (Industrie, innovation et infrastructure). La réalisation de l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) reste un défi majeur (voir figure 1). La pandémie de COVID-19 a eu de graves conséquences socioéconomiques et humanitaires qui ont touché des millions de citoyens en Afrique et vont d'une diminution de la demande mondiale de produits africains à la perturbation des échanges commerciaux et du tourisme, encore amplifiées, à l'échelle des pays, par l'impact économique négatif des confinements sur les petites entreprises et le secteur informel.

Figure I
Région de la Commission économique pour l'Afrique : progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, 2021

Source : *The Africa Regional Collaborative Platform: Annual Results Report 2021* (2022).

Région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

4. Deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, les pays arabes se relèvent à des rythmes différents et les progrès sont actuellement trop lents pour que les objectifs de développement durable soient atteints d'ici 2030. Les données limitées dont on dispose indiquent que la région n'est en voie d'atteindre que 33 des 169 cibles liées à ces objectifs[1], relevant principalement des objectifs de développement durable n° 3 (santé) et n° 9 (Industrie, innovation et infrastructure). La région arabe est celle qui est la plus en retard pour ce qui est des cibles liées aux objectifs de développement durable n° 8 (Travail décent et croissance économique) et n° 11 (Villes et communautés durables), tandis que la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 reste un défi important. La disponibilité des données s'améliore lentement, exception faite des données relatives aux objectifs environnementaux et des données ventilées par objectif.

5. La COVID-19 a accentué des difficultés structurelles de longue date. La pauvreté a augmenté en 2021, 26,9 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté national ; les inégalités se sont creusées, les 10 % les plus riches contrôlant désormais 81 % de la richesse nette de la région, contre 75 % avant la pandémie ; et le taux de chômage reste le plus élevé au monde (11,8 %) en particulier parmi les jeunes et les femmes, tandis que seulement 35,1 % des personnes bénéficient d'au moins une prestation de protection sociale. Ce sont les femmes de cette région qui ont le taux d'activité le plus faible du monde (20,3 %)[2, 3]. La conjonction de la pandémie et de la baisse des recettes pétrolières a fait s'alourdir le fardeau de la dette globale de la

[1] Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Arab Sustainable Development Goal Monitor, disponible à l'adresse suivante : https://arabsdgmonitor.unescwa.org/.
[2] Base de données ILOSTAT, Labour force participation rate by sex and age (%) – ILO modelled estimates, novembre 2020, disponible à l'adresse suivante : https://ilostat.ilo.org/data, consultée le 12/12/2021).
[3] CESAO, *Réalités et perspectives : Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe 2020-2021* (2022).

région, qui a atteint le niveau historique de 1 400 milliards de dollars, soit l'équivalent d'une moyenne de 60 % de son produit intérieur brut (PIB)[4], réduisant ainsi la capacité des gouvernements de fournir des services de qualité pour tous. Les conflits continuent de perturber les existences et le développement dans une région où vivent, selon les estimations, 5,6 millions de réfugiés[5] et 58,5 millions le nombre de personnes déplacées[6]. La région est également confrontée à une crise environnementale complexe, les tendances climatiques actuelles indiquant une augmentation possible de la température de 5 °C à certains endroits d'ici la fin du siècle[7]. Pourtant, l'attention portée à ces questions et au renforcement des capacités de résilience et d'adaptation reste insuffisante.

Figure II

Région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, 2021

Source : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Arab Sustainable Development Goal Monitor.

[4] E/ESCWA/CL3.SEP/2021/POLICY BRIEF.3.

[5] UNHCR Refugee Data Finder, disponible à l'adresse suivante : https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=3HMho5.

[6] Données sur les personnes déplacées émanant de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), disponible à l'adresse suivante : https://www.internal-displacement.org/.

[7] Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe, *Arab Climate Change Assessment Report* (2017).

Région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

6. La dernière évaluation des progrès réalisés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) quant aux 17 objectifs de développement durable montre que la région n'est en voie d'atteindre aucun d'entre eux (voir figure III). La pandémie de COVID-19 a entravé davantage le développement durable, avec des répercussions disproportionnées pour les personnes les plus vulnérables. Depuis le début de la pandémie, 85 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans l'extrême pauvreté[8]. Des progrès significatifs ont été réalisés quant aux objectifs 7 et 9, mais une régression a été enregistrée quant aux objectifs 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Action climatique). Peu ou pas de progrès ont été réalisés quant aux objectifs 4, 5 (Égalité entre les sexes), 6, 8, 11 et 14 (Vie aquatique). Moins de 10 % des objectifs mesurables sont en passe d'être atteints d'ici à 2030. Pour la première fois, on dispose de données suffisantes pour plus de la moitié des 231 indicateurs concernant la région ; cependant, en dépit de la forte augmentation enregistrée depuis 2017, il n'est toujours pas possible de mesurer la réalisation des 34 % des cibles.

Figure III

Région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, 2021

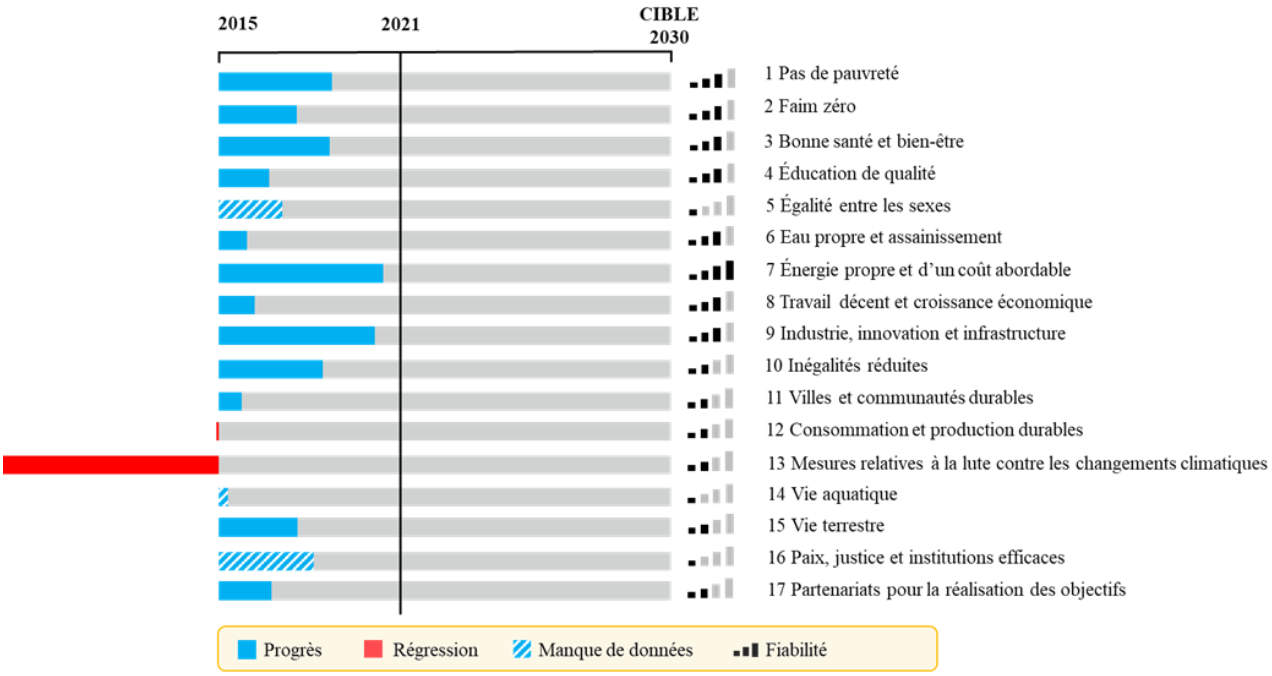

Source : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2022.*

Région de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

7. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est l'une des plus durement touchées par la pandémie et l'une des plus endettées, avec une dette brute moyenne supérieure aux trois quarts du PIB régional, le PIB ayant quant à lui enregistré une baisse de 6,8 % pour la seule année 2020. Les taux de contamination et de décès dus

[8] *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2022: Building Forward Fairer.* Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.22.II.F.5.

à la COVID-19 y ont été beaucoup plus élevés que dans n'importe quelle autre région. La remontée de 6,2 % du PIB régional en 2021 ne suffit pas pour atténuer les répercussions socioéconomiques de la pandémie. La pauvreté et la faim sont à leur plus haut niveau depuis le début du siècle, l'extrême pauvreté atteignant 13,8 % – un retour en arrière de 27 ans – et trois enfants sur cinq ont perdu une année d'école durant la pandémie. Les petits États insulaires en développement des Caraïbes restent très vulnérables aux chocs extérieurs, notamment à l'intensification des effets des changements climatiques.

8. Une analyse des données correspondant aux 111 cibles liées aux objectifs de développement durable réalisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) montre que, malgré l'amélioration concernant certains indicateurs, les progrès réalisés quant à 68 % des cibles sont insuffisants pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030, et que les progrès ont été inversés pour près d'un tiers de ces cibles (22 %) (voir la figure IV). En ce qui concerne les objectifs liés à l'éducation, à l'égalité entre les sexes et à la biodiversité marine et terrestre, les effets de la pandémie ont davantage encore entravé les progrès. Trois « crises silencieuses » souvent invisibles perdurent : la perte de plus d'une année de scolarité en classe pour une génération entière, l'augmentation de la violence fondée sur le genre et la répartition inégale des charges entre les femmes et les hommes, et l'exacerbation de la destruction de l'environnement et de la perte de biodiversité, souvent associée à des activités illégales et au meurtre de défenseuses et défenseurs de l'environnement.

Figure IV

Région de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes : probabilité que les cibles des objectifs de développement durable soient atteintes d'ici à 2030

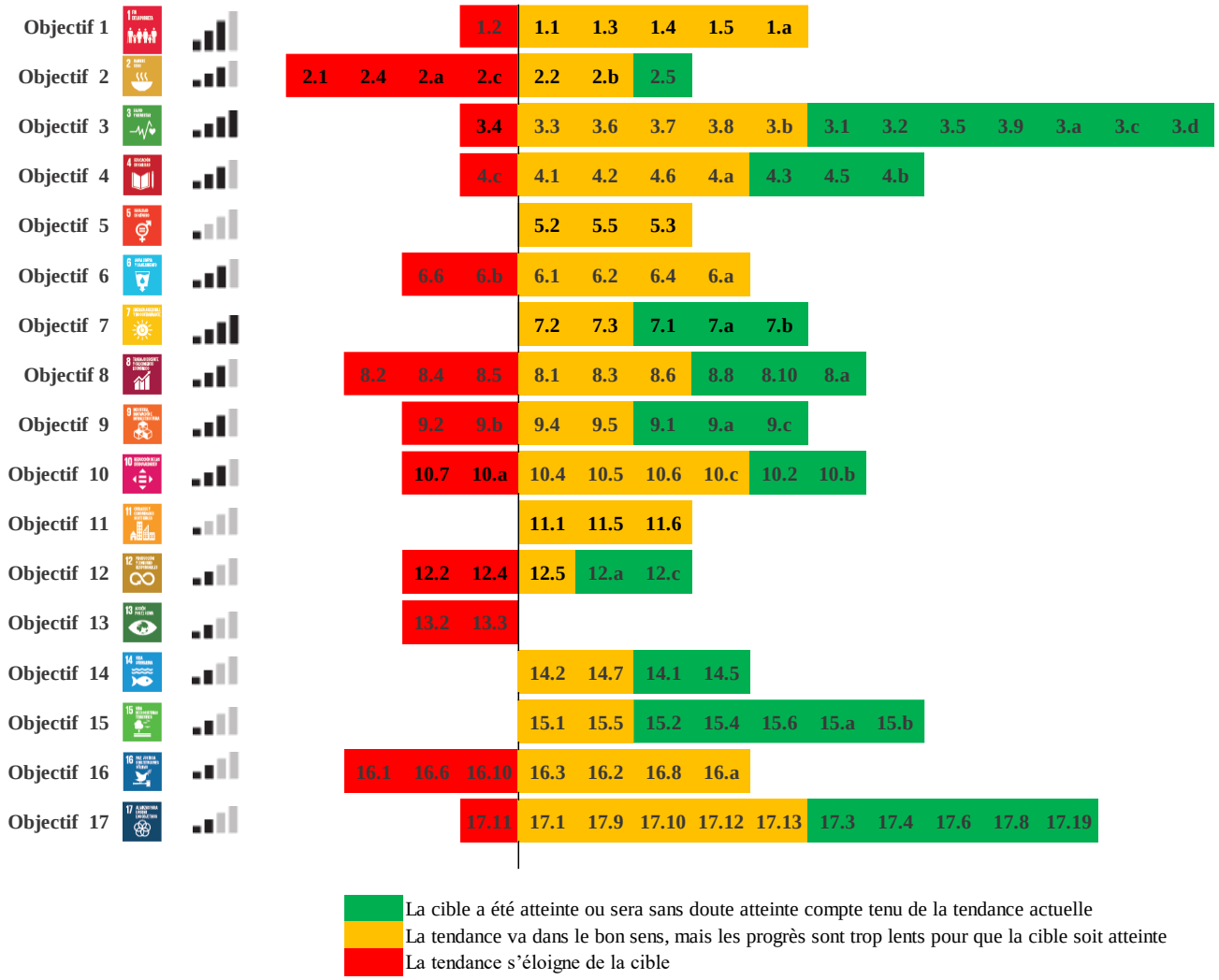

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Région de la Commission économique pour l'Europe

9. D'après les données disponibles, qui ne tiennent pas encore compte de l'impact de la pandémie de COVID-19, la région de la Commission économique pour l'Europe n'atteindra que 26 cibles liées aux objectifs de développement durable d'ici 2030, soit un quart de toutes les cibles pour lesquelles il existe suffisamment d'éléments probants. Une accélération des progrès est nécessaire pour 64 cibles (voir la figure V) et il est nécessaire d'inverser les tendances actuelles concernant 15 objectifs. La région a bien progressé dans certains domaines liés à l'accès aux services tels que l'eau potable et l'énergie, au recours accru aux énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Toutefois, les inégalités de revenus se creusent dans de nombreux pays, la fracture numérique s'accentue et les progrès en matière de nutrition et d'approvisionnement alimentaire durable ont été insuffisants. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, les progrès sont bien en deçà de ce qui est requis. Le conflit en Ukraine est en train de changer radicalement les perspectives de développement durable dans la région, notamment pour ce qui est de la réalisation

des objectifs 16 et 17 (partenariats mondiaux pour le développement durable). L'aide au développement accordée par la région aux pays en développement en proportion du revenu national brut était en baisse avant la pandémie ; aujourd'hui, il pourrait être difficile pour la région d'inverser cette tendance, car les pays doivent faire face aux conséquences économiques de la pandémie et du conflit en Ukraine.

Figure V
Région de la Commission économique pour l'Europe : progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, 2021

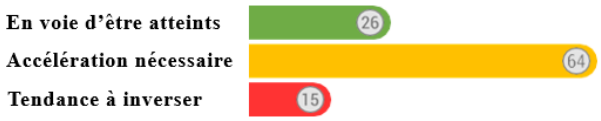

2. Politiques mises en place et résultats obtenus grâce à la coopération régionale

10. La présente section met en lumière le travail des commissions régionales au cours de la période considérée et les résultats obtenus autour de trois grands domaines d'action prioritaires en 2021, essentiels pour favoriser l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable dans les régions : le soutien aux réformes financières mondiales et le financement novateurs du développement ; les initiatives axées sur les personnes et tenant compte de la dimension de genre pour favoriser la santé, la protection sociale et l'autonomisation économique ; et les données, les statistiques et la numérisation à l'appui des objectifs de développement durable.

Réformes financières mondiales et financement novateur du développement : vers une reprise verte, résiliente et inclusive

11. Sur fond de déficit substantiel de financement des objectifs de développement durable, d'inégalités croissantes et de fracture vaccinale, les commissions régionales ont contribué aux avancées du programme relatif au financement du développement, notamment par le biais d'un engagement multipartite visant à éradiquer les flux financiers illicites et en élaborant des supports de connaissances accompagnés de recommandations politiques innovantes, un appui aux capacités adapté et des partenariats jouant un rôle de catalyseur. Pour soutenir les pays qui œuvrent en faveur d'une relance verte, résiliente et inclusive, les commissions ont également mis au point des outils novateurs afin d'appuyer les cadres de financement nationaux intégrés, les initiatives pour un allègement de la dette en contrepartie de l'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques et en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

12. Dans la région Afrique, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a organisé des dialogues entre les ministres des finances et le Fonds monétaire international (FMI) en octobre 2021 pour faire avancer les discussions sur la réforme de l'architecture financière mondiale afin de soutenir la reprise économique – notamment la rétrocession de droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire vulnérables – et d'aider les pays africains à émettre des obligations vertes et bleues. Les résultats de ces dialogues ont contribué aux discussions du Conseil d'administration du FMI, qui ont conduit en avril 2022 à la décision d'approuver la création d'un nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité afin de fournir des financements abordables et à plus longue échéance aux pays qui en ont besoin. En outre, la CEA s'est faite la championne des solutions régionales, par le biais de négociations sur la viabilité financière et la formulation d'une stratégie intitulée « Construire ensemble : financer une reprise durable pour l'avenir de tous ». Pour aider les gouvernements africains à

accéder à des structures conformes aux normes internationales, la CEA a lancé le mécanisme de trésorerie et de soutenabilité, la première transaction, d'un montant de 200 millions de dollars, étant attendue au troisième trimestre 2022. Ce mécanisme devrait recueillir 3 milliards de dollars provenant de la rétrocession de droits de tirage spéciaux sollicitée auprès de pays développés. Dans la perspective de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la CEA a organisé la neuvième Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique pour contribuer à la préparation de négociations mondiales sur le climat. En ce qui concerne les industries extractives et dans le cadre des efforts de relance verte post-COVID-19, la CEA a soutenu l'organisation d'un forum multipartite sur les entreprises en République démocratique du Congo pour favoriser le développement d'une chaîne de valeur et d'un marché solide de batteries de véhicules électriques et d'énergies renouvelables en Afrique, dont la valeur devrait atteindre 8 800 milliards de dollars d'ici 2025. Les parties prenantes se sont engagées à développer une industrie des minéraux pour batteries de voitures électriques en République démocratique du Congo dans un délai de deux ans.

13. Dans la région arabe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a mis au point un outil interactif qui aide les États membres à calculer les coûts de la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Cet outil permet aux décideurs d'explorer les différentes possibilités en matière de financement, de simuler des scénarios de croissance et de chercher quelles économies. Les résultats des simulations peuvent enrichir les cadres de financement nationaux intégrés à l'échelle des pays. En partenariat avec la Banque islamique de développement, la CESAO a élaboré une gamme d'outils pour proposer aux dirigeants différents instruments de financement afin de renforcer l'efficacité énergétique, en recourant à des financements publics, privés et mixtes. Après le lancement du mécanisme d'échange de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, la Jordanie et l'Égypte s'emploient désormais à attirer des financements innovants en faveur de l'action climatique.

14. Dans le cadre de l'initiative intitulée « Le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après », les commissions régionales, sous la direction de la CESAO, ont travaillé au sein du groupe de travail 5, chargé de la question des flux financiers illicites, notamment lors de l'élaboration de la note de synthèse sur la volonté du Secrétaire général d'éradiquer les flux financiers illicites.

15. Dans la région Asie-Pacifique, la CESAP a collaboré avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique pour évaluer la faisabilité de l'échange de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les petits États insulaires en développement du Pacifique. Le soutien technique apporté a contribué à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement d'obligations liées aux objectifs de développement durable au Cambodge, et d'un cadre juridique pour l'émission d'obligations garanties au Bhoutan. Le travail conjoint avec l'équipe de pays des Nations Unies en Ouzbékistan a permis aux autorités nationales de formuler une stratégie de financement intégrée pour les objectifs, d'émettre la toute première obligation liée aux objectifs de développement durable et de mobiliser 870 millions de dollars sur les marchés financiers. En ce qui concerne les instruments de financement, la CESAP s'est associée à des investisseurs pour lancer le fonds d'autonomisation économique des femmes du Fonds d'aide aux petites entreprises, une obligation en faveur des moyens de subsistance des femmes et un fonds de garantie de crédit multipays au Cambodge, au Népal, à Fidji et à Samoa. À ce jour, ces fonds ont aidé plus de 7 000 femmes à accéder à des services financiers et de débloquer plus de 50 millions de dollars de capitaux privés au bénéfice de femmes entrepreneurs. Pour accélérer la relance verte grâce à la transition énergétique, des

feuilles de route relatives à l'objectif de développement durable nº 7ont été menées à bien, avec le soutien de la CESAP, au Bhoutan, aux Fidji, en Géorgie, en Indonésie, au Kirghizstan, au Laos, au Népal, aux Tonga et au Viet Nam, ainsi que dans des villes comme Cauayan (Philippines), Jakarta et Iskandar (Malaisie). Des parties prenantes nationales en Indonésie, en Thaïlande et à Singapour ont entrepris de formuler des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre avec l'outil de simulation de la tarification du carbone de la CESAP. La CESAP a également offert une assistance technique à des dirigeants aux fins de l'examen des contributions déterminées au niveau national, dont 37 ont été actualisées en 2021.

16. Dans sa région, la Commission économique pour l'Europe a fait avancer les travaux sur les règles normatives relatives à la numérisation des documents afin d'améliorer la transparence du commerce international. Pour soutenir les efforts visant à « reconstruire en mieux » après la pandémie de COVID-19, elle a lancé en novembre 2021 une nouvelle plateforme d'évaluation assortie d'un ensemble d'indices de référence et d'indicateurs permettant de noter les projets d'infrastructure selon les critères axés sur les intérêts de la population et les objectifs de développement durable en faisant de la résilience et de la durabilité une partie intégrante de ces projets. Cet outil est utilisé pour la sélection des projets au Bélarus et au Kirghizstan. Pour appuyer la conclusion d'accords efficaces et durables, la Commission a élaboré le Guide pratique pour l'élaboration d'accords ou d'autres arrangements pour la coopération en matière d'eau transfrontalière. Elle a également publié un nouveau Guide sur l'allocation des ressources en eau dans un contexte transfrontière, à l'élaboration duquel ont contribué plus de 100 pays, 70 organisations internationales et 20 organisations de bassins fluviaux. Dans le cadre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et pour promouvoir la coopération transfrontalière en matière d'eau dans le bassin aquifère sénégalo-mauritanien, la Commission a soutenu la négociation et la signature d'une déclaration commune par la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal en 2021.

17. Le document intitulé « Building a new future: transformative recovery with equality and sustainability », présenté aux États membres par la CEPALC à sa trente-huitième session, recense huit secteurs concernés par une relance verte et résiliente, et contient des estimations relatives à leur potentiel en matière de création d'emplois et de réduction des émissions de CO_2, en s'appuyant sur l'initiative « Big Push for Sustainability » (Une forte impulsion en faveur de la durabilité) de la Commission. La CEPALC a continué à mettre en avant son approche du « développement en transition » pour promouvoir de nouvelles formes de coopération internationale avec les pays à revenu intermédiaire et étudier les possibilités de prétendre à un financement à des conditions favorables au-delà du PIB par habitant, notamment en amplifiant les discussions intergouvernementales avec la création d'une conférence régionale biennale en décembre 2021. La Commission a également mis au point un indice de vulnérabilité économique et environnementale pour recenser les vulnérabilités des petits États en développement des Caraïbes résultant des changements climatiques, en particulier leurs conséquences économiques, afin de contribuer à des définitions de la vulnérabilité qui ne se limitent pas au revenu par habitant. Cet indice s'appuie sur les travaux déjà effectués par le système des Nations Unies au sujet des indices de vulnérabilité économique et de vulnérabilité multidimensionnelle. À l'appui des priorités de la région, elle a publié deux notes de synthèse sur les financements innovants pour le développement aux fins de la reprise en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le niveau élevé d'endettement de la région a accru les besoins en liquidités des pays, réduisant la marge de manœuvre budgétaire pour la mise en œuvre de politiques anticycliques. La CEPALC a suggéré plusieurs mesures, notamment l'expansion et la redistribution des liquidités des pays

développés vers les pays en développement, la réforme institutionnelle de l'architecture de la dette multilatérale et l'intégration des mesures de gestion des liquidités et de réduction de la dette dans la stratégie de financement du développement.

Initiatives axées sur les personnes et tenant compte de la dimension de genre pour favoriser la santé, la protection sociale et l'autonomisation économique

18. La pandémie de COVID-19 a causé des souffrances humaines, miné les économies et eu des répercussions sur tous les aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement. Outre un accès inégal aux vaccins contre la COVID-19, les disparités entre les pays et au sein des sociétés se creusent, entraînant une perte sans précédent d'emplois et de moyens de subsistance, qu'accompagnent des répercussions disproportionnées sur la santé et le bien-être social et économique des femmes. La COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités dues aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et à la dépendance excessive des pays à revenu faible et intermédiaire vis-à-vis des importations de médicaments et de fournitures médicales.

19. Au cours de la période considérée, les commissions ont aidé les États membres des cinq régions à renforcer la protection sociale en investissant dans des systèmes de santé et de protection sociale axés sur les personnes et tenant compte de la dimension de genre, ainsi qu'en renforçant les capacités technologiques et productives dans le secteur de la santé afin d'accroître la résilience et l'autosuffisance.

20. Dans la région Afrique, la CEA a joué un rôle de catalyseur dans la conceptualisation de la Plateforme africaine de fournitures médicales, destinée à faciliter l'acquisition d'équipements médicaux rentables et certifiés pour riposter à la pandémie. Cette plateforme, qui est une émanation de l'initiative pharmaceutique ancrée dans la Zone de libre-échange continentale africaine, a contribué à atténuer les contraintes d'approvisionnement et de logistique en permettant aux gouvernements africains de se procurer des produits essentiels tels que des congélateurs ultra-basse température et des équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une initiative conjointe menée avec l'Union africaine, la Banque africaine d'import-export et les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, la CEA a soutenu, par l'intermédiaire du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins, une action de sensibilisation à l'échelle du continent et a apporté un soutien technique lors de la négociation et de l'acquisition de 35 % des vaccins nécessaires, soit l'équivalent d'environ 470 millions de doses, afin de garantir la disponibilité des vaccins en vue de parvenir à l'immunité collective sur le continent.

21. Pour promouvoir l'intégration des questions de genre dans la riposte à la COVID-19 et les efforts de relèvement, la CEA a aidé l'Eswatini, l'Éthiopie, Maurice, la Namibie et les Seychelles à utiliser l'indicateur révisé pour s'assurer du respect des engagements en matière d'égalité des genres et en rendre compte, et a aidé le Burundi, le Mozambique et le Zimbabwe à évaluer le coût des interventions visant à assurer un relèvement fondé sur l'égalité des genres et à parvenir à l'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation.

22. Dans la région arabe, l'outil mis au point par la CESAO en coopération avec la CEA pour suivre les mesures de relance budgétaire liées à la COVID-19 (COVID-19 Stimulus Tracker) présente de manière conviviale des informations sur les mesures économiques et les mesures de protection sociale mises en place dans les pays et les régions, pour faciliter l'apprentissage par les pairs et de renforcer l'élaboration des politiques. Par ailleurs, la CESAO a développé, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), un dispositif d'application

du principe de responsabilité pour que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient prises en compte dans les institutions nationales. Faisant fond sur la réussite d'un projet pilote en Jordanie, la CESAO fournit un soutien en matière de capacités pour le déploiement de plateformes nationales de femmes dans 11 pays arabes. Pour aider les décideurs, la CESAO a développé le premier outil d'évaluation des lacunes en matière de justice sociale et un baromètre permettant de mesurer la justice sociale. En réponse aux demandes d'assistance technique, la CESAO et les équipes de pays des Nations Unies concernées ont organisé des ateliers sur mesure afin de réaliser des évaluations pratiques de certains domaines d'action en Mauritanie, au Soudan et en Tunisie.

23. Dans la région Asie-Pacifique, la CESAP, en partenariat avec l'OIT, a aidé les États membres à élaborer le Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique, assorti d'un cadre d'orientation reposant sur 12 mesures nationales et 3 initiatives régionales à concrétiser d'ici 2030. En collaboration avec les coordonnateurs résidents au Cambodge, aux Maldives, en Mongolie, au Népal et aux Philippines, la CESAP a contribué à la mise en œuvre du Plan d'action en renforçant les capacités au niveau national pour promouvoir des systèmes de protection sociale inclusifs. Pour soutenir les programmes nationaux de vaccination, elle a organisé des dialogues sur l'accès équitable aux vaccins et aux moyens diagnostiques et thérapeutiques, qui ont débouché sur des recommandations visant à intensifier la fabrication, la distribution et la redistribution des vaccins.

24. Le travail de la CESAP auprès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes a conduit à des changements positifs quant à la création d'un environnement politique et commercial propice à l'entrepreneuriat des femmes au Bangladesh, au Cambodge, à Fidji, au Népal, à Samoa et au Viet Nam. Par exemple, les récentes révisions de la loi sur les petites et moyennes entreprises au Viet Nam ont permis d'intégrer des dispositions relatives à l'aide aux petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes. La CESAP s'emploie également avec des partenaires à développer et mettre à l'échelle dans ces six pays des solutions innovantes de financement numérique et de commerce électronique en faveur des femmes entrepreneurs. L'analyse conjointe effectuée par la CESAP et le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a permis d'enrichir les travaux de la réunion ministérielle de l'ASEAN sur les femmes et de définir des mesures politiques concrètes pour combler les écarts entre les genres dans le secteur des soins non rémunéré et soutenir l'économie des services à la personne.

25. Dans la région de la Commission économique pour l'Europe, la CEE a entrepris des efforts conjoints avec d'autres commissions régionales et ONU-Femmes pour aider les gouvernements à intensifier leur riposte face à l'impact socioéconomique de la pandémie sur les femmes et les filles. Deux études régionales – l'une sur l'autonomisation des femmes grâce à la réduction de la prestation de soins non rémunérée et l'autre sur les investissements publics – ont permis de déterminer les possibilités et les obstacles en matière d'égalité des sexes dans le domaine économique. Les évaluations nationales sur la garde d'enfants et l'autonomisation des femmes au Kirghizstan, en Serbie et en République de Moldavie ont permis de préciser la nature des inégalités entre les sexes et de la crise liée à la garde d'enfants. Ces résultats contribuent à l'intégration des dimensions liées aux genre et à la prestation de soins dans les diverses politiques économiques et sociales face à la pandémie.

26. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la CEPALC, en réponse à la demande de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), a élaboré un plan pour l'autosuffisance sanitaire en Amérique latine et dans les

Caraïbes afin de renforcer les capacités de production et de distribution de vaccins et de médicaments dans la région. Le sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes a approuvé le plan à l'unanimité en septembre 2021 et a chargé la CEPALC d'en soutenir la mise en œuvre. En ce qui concerne la protection sociale, les États membres de la CEPALC ont accueilli favorablement le document de position intitulé « Disasters and inequality in a protracted crisis: towards universal, comprehensive, resilient and sustainable social protection systems in Latin America and the Caribbean » lors de la quatrième Session de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes et ont demandé à la CEPALC de le promouvoir. Dans le cadre de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, la CEPALC développe les bases analytiques sur lesquelles repose le concept de société de services à la personne, y compris l'impact économique sur le secteur des services à la personne. L'Observatoire de l'égalité des genres en Amérique latine et dans les Caraïbes propose aux gouvernements des indicateurs stratégiques relatifs à l'inégalité entre les sexes et des outils d'analyse aux fins de l'élaboration des politiques et assure le suivi actualisé de l'autonomie des femmes en termes physique et économique et en matière de décision politique.

27. À la demande de quatre États membres, la CEPALC a dirigé l'élaboration du plan de développement global pour El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le sud et le sud-est du Mexique afin de s'attaquer aux causes structurelles de la migration et du déplacement forcé, qui a été approuvé dans le cadre du sixième Sommet des chefs d'État de la CELAC en septembre 2021. Jusqu'à 20 organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les 4 coordonnateurs résidents et le bureau régional du Bureau de la coordination des activités de développement ont concouru à cette initiative. Depuis lors, sur la base des priorités de chaque pays, en coordination avec les quatre coordonnateurs résidents et le Bureau de la coordination des activités de développement, la CEPALC a élaboré la stratégie de mise en œuvre et de financement ainsi qu'un outil de géoréférencement permettant de suivre la mise en œuvre.

Données, statistiques et numérisation à l'appui des objectifs de développement durable

28. Des données cohérentes, exactes et actuelles sont indispensable au suivi et à l'examen adéquat de la réalisation des objectifs de développement durable et pour soutenir les décideurs à cet égard. Les commissions régionales ont fourni un soutien sur mesure aux systèmes statistiques nationaux afin de produire des données harmonisées et de mettre à disposition des données et des statistiques régionales faisant autorité pour étayer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. La COVID-19 est devenu un « catalyseur » pour ce qui est de l'adoption et de l'utilisation accrue des technologies numériques, qui offrent des possibilités pour une reprise résiliente et la réalisation accélérée des objectifs de développement durable. Au cours de la période considérée, les commissions régionales ont continué à promouvoir les voies d'accès universel à la technologie, en accélérant la transformation numérique dans les secteurs public et privé et en concevant des stratégies visant à améliorer la recherche-développement.

29. Dans la région Afrique, la CEA, en partenariat avec 17 entités régionales des Nations Unies, a présenté en septembre 2021 la Plateforme des données des Nations Unies au service du développement en Afrique, destiné à servir de référentiel capturant des données et des preuves de haute qualité sur la réalisation par l'ensemble des pays africains du Programme 2030. Ce nouveau portail de données présente des ensembles de données complets, facilite l'établissement de rapports sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable, y compris pour les examens nationaux volontaires, et permet un suivi détaillé. Il rassemble les

statistiques provenant des plateformes et des outils technologiques disponibles dans toutes les entités des Nations Unies et permet aux gouvernements d'évaluer les résultats, de réaliser des analyses approfondies et de les associer aux plans de développement nationaux. En outre, la CEA a contribué à la planification du recensement numérique, y compris le déploiement de moyens informatiques au Botswana, à Maurice, en Namibie, au Rwanda, en Sierra Leone, au Togo, en Zambie et au Zimbabwe. Pour faire progresser la transformation numérique, la CEA a soutenu l'établissement et l'adoption du projet d'économie numérique kenyan, le projet pilote de commerce électronique éthiopien et l'expansion des infrastructures sous-tendant le haut débit au Cameroun.

30. La CESAO a élaboré un guide pratique destiné à faciliter la révision par la Jordanie de son programme de développement pour 2021-2024. Le guide a été élaboré à l'appui de la nouvelle génération de plans de développement quinquennaux en cours d'élaboration dans plusieurs pays de la région. Elle facilite la coopération entre les organismes d'audit et les équipes chargées de l'établissement des rapports nationaux volontaires dans les pays, et élargit le travail avec les parlementaires pour ce qui touche à l'infrastructure législative relative aux objectifs de développement durable, ainsi qu'au suivi de la réalisation de ces derniers. En outre, elle dirige les travaux sur les politiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement, en menant des dialogues régionaux sur l'accès effectif, le développement des infrastructures liées aux technologies de l'information et des communications et les cadres juridiques et réglementaires. En ce qui concerne la technologie et l'innovation, la CESAO s'est associée à la Chambre de commerce internationale pour développer des marchés du travail numérique dans la région, notamment grâce à des environnements entrepreneuriaux dynamiques.

31. La CESAP a mis au point un outil de suivi des objectifs de développement durable pour faciliter l'évaluation des progrès au niveau national. Cet outil permet aux pays de produire leurs propres tableaux de bord pour l'évaluation des avancées en utilisant leurs propres données, indicateurs et cibles. En 2021, la CESAP a aidé l'équipe de pays des Nations Unies en Thaïlande à utiliser l'outil de suivi pour produire une évaluation nationale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et une analyse intégrée destinée à enrichir l'analyse commune de pays. L'outil de suivi est utilisé en collaboration avec les bureaux nationaux de statistiques et les bureaux des commissions régionales dans sept pays : Brunei Darussalam, Kirghizstan, Maldives, Nauru, Philippines, Samoa et Tonga.

32. L'enregistrement des naissances et des décès s'est amélioré par rapport au début de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), et 26 pays enregistraient plus de 90 % des naissances en 2020. La deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique a dressé un bilan et défini des actions claires pour accélérer les progrès. L'appui technique lié à l'initiative régionale « Get everyone in the picture », facilitée par la CESAP, qui porte sur la production de statistiques de l'état civil, l'évaluation des inégalités en matière d'enregistrement, la mise en place de mécanismes de coordination nationale ainsi que le renforcement des systèmes et processus nationaux, a contribué à ces progrès.

33. La CEE a publié des conseils méthodologiques sur l'utilisation des sources de données administratives dans les recensements de la population et a apporté un soutien direct à de nombreux pays pour leur application. En outre, de nouvelles plateformes nationales d'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable et des mécanismes plus efficaces de communication et de diffusion des statistiques nationales ont été mis au point. Des sources administratives, des enquêtes rapides pour évaluer l'impact de la pandémie et de nouvelles technologies statistiques ont été utilisées.

34. La CEE a accéléré la mise en œuvre du système international eTIR pour permettre un passage des frontières sans papier et sans contact. Neuf États membres ont déjà entrepris de relier leurs systèmes d'information douanière au système eTIR. La CEE met actuellement au point une plateforme d'apprentissage en ligne axée sur le transport intérieur et la connectivité afin de numériser la formation de base sur les 59 instruments juridiques des Nations Unies qu'elle administre dans le domaine du transport. Elle a également continué à faire progresser les travaux sur la traçabilité en matière d'environnement, de société et de gouvernance et la transparence des chaînes de valeur dans des secteurs prioritaires tels que le secteur des minéraux et celui des textiles.

35. La CEPALC a élaboré le Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes afin d'encourager le développement de l'écosystème numérique grâce à un processus d'intégration et de coopération régionale, en renforçant les politiques numériques qui favorisent la connaissance, l'inclusion et l'égalité, l'innovation et la durabilité environnementale. Elle a présenté le document intitulé « Innovation for development: the key to a transformative recovery in Latin America and the Caribbean » lors de la troisième session de la Conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et des communications. En partenariat avec l'Alliance du Pacifique, elle continue de promouvoir la création d'un marché numérique régional pour renforcer l'intégration économique régionale et soutenir la numérisation et la capacité d'exportation des petites et moyennes entreprises. Avec le soutien de la CEPALC, la région a progressé dans l'évaluation économique du travail non rémunéré afin d'obtenir un calcul plus précis de ce que produit la société. Dans le cadre du Groupe de travail technique sur les statistiques de la différence des sexes de la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un indicateur du temps de travail total est continuellement mis à jour et diffusé par l'Observatoire de l'égalité des genres de la CEPALC. Les informations sur le budget-temps ont permis de générer des indicateurs non marchands qui montrent les inégalités dans la répartition du travail entre les genres et son impact sur les femmes.

B. Autres questions essentielles de politique générale examinées par les commissions régionales

1. Forums régionaux sur le développement durable

36. Organisés chaque année par les commissions régionales, les forums régionaux pour le développement durable constituent des instances multipartites régionales de référence pour le suivi et l'examen d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030 et l'échange de connaissances, de pratiques exemplaires et de solutions propres à promouvoir sa mise en œuvre. Au cours de la période considérée, les cinq commissions régionales ont accueilli leurs forums régionaux respectifs organisés sur des thèmes s'inscrivant dans la droite ligne de celui du forum politique de haut niveau sur le développement durable. Les évaluations régionales, les rapports d'activité et les données collectées ont contribué au recensement des lacunes et des possibilités d'action du système des Nations Unies en fonction des priorités régionales et nationales. Dans ce contexte, les pays ont également continué à recevoir un appui pour la préparation et le suivi de leurs examens nationaux volontaires et plus généralement dans leurs efforts de mise en œuvre. Les forums ont aussi été l'occasion d'aborder le rôle des examens locaux volontaires dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les forums régionaux de 2022 ont réaffirmé la nécessité de renforcer la coopération et les partenariats régionaux pour sortir plus forts de la pandémie, renforcer la résilience face aux chocs futurs et réaliser le Programme 2030. On y a souligné la nécessité de mesures inclusives et durables en matière de protection sociale et d'éducation,

fondées sur les droits humains et axées sur les personnes les plus vulnérables et sur l'autonomisation des femmes et des filles. Il y a également été souligné qu'il importait d'intensifier les investissements pour accélérer la transition vers des économies inclusives et vertes, préserver les écosystèmes et promouvoir des transitions justes en matière de connectivité numérique, d'énergie et de systèmes alimentaires. Un autre thème dominant a été la réforme de l'architecture financière mondiale afin de remédier efficacement aux écarts et aux asymétries à l'intérieur des pays et entre eux.

37. Les présidentes et présidents des forums régionaux continuent de rendre compte des résultats des forums dans le cadre du segment ministériel du forum politique de haut niveau. Les commissions régionales continuent également à faire en sorte qu'une place adéquate soit consacré à la dimension régionale du développement durable lors du forum politique de haut niveau.

2. Aperçu des principales questions abordées lors des sessions ministérielles et des autres réunions de haut niveau

38. Les commissions régionales ont influé sur diverses réunions de haut niveau consacrées à des thèmes intéressant leurs régions. Le tableau ci-dessous présente les principaux points abordés lors des sessions des commissions tenues durant la période considérée.

Commissions régionales	*Date*	*Description*
CEA	1er décembre 2021 (New York)	Cinquième Conférence annuelle ONU-Union africaine
CEA	11-17 mai 2022 (Dakar)	Cinquante-quatrième session de la CEA et Conférence de 2022 des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique
CEE	17-18 mai 2021 (en ligne, organisée par l'Autriche)	Cinquième réunion ministérielle de haut niveau. Réunion sur les transports, la santé et l'environnement – Adoption de la déclaration de Vienne, sur la transition vers des systèmes de mobilité et de transport propres, sûrs, sains et inclusifs pour tous, et du premier Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme.
CEE	6-7 octobre 2021 (Genève)	Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE – Adoption du plan d'action régional pour la région de la CEE intitulé « Espace et vie dans la CEE − Un plan d'action régional 2030 : Combattre les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, à l'urgence climatique et à la crise du logement dans la région, la ville, le quartier et le domicile ».
CEPALC	18 septembre 2021 (Mexico City)	Sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes – Approbation à l'unanimité des lignes d'action et des propositions relatives à un plan d'autosuffisance en matière de santé en Amérique latine et dans les Caraïbes. Approbation de la création d'un fonds pour la résilience face aux risques de catastrophes, qui sera administré par la CEPALC

Commissions régionales	*Date*	*Description*
CEPALC	26-28 octobre 2021 (en ligne, organisé par Antigua-et-Barbuda)	Quatrième Session de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes Organisé conjointement par la CEPALC et le Programme des Nations Unies pour le développement – Coordination des systèmes de protection sociale et des mesures de gestion des risques de catastrophe afin de renforcer la capacité d'atténuation, de prévention, de réaction et d'adaptation.
CESAP	14-17 décembre 2021 (Bangkok et en ligne)	Quatrième session de la Conférence ministérielle sur les transports – Adoption de la Déclaration ministérielle sur la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique (2022-2026).
CESAP	23-27 mai 2022 (Bangkok et en ligne)	Soixante-dix-huitième session de la CESAP – Inclusion d'un débat de haut niveau pour les chefs d'État et de gouvernement sur le soixante-quinzième anniversaire de la CESAP et d'un débat général de haut niveau sur le thème de la session « Un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique ».
CESAO	30 novembre 2021	Forum ministériel sur l'avenir de la protection sociale dans la région arabe et la définition d'une vision de la réalité après la pandémie de COVID-19
CESAO	15 mars 2021	Table ronde sur l'industrie extractive en tant que moteur du développement durable dans la région arabe

II. Faits nouveaux survenus et résultats obtenus dans certains domaines de la coopération régionale et interrégionale, notamment dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement

39. Le rapport du Secrétaire général sur l'examen quadriennal complet contient un aperçu des progrès accomplis en 2021 et des recommandations concernant l'accélération de l'action menée au cours de l'année à venir. Le rapport annuel sur les résultats obtenus à l'échelle du système établi par les plateformes de collaboration régionale présente de manière détaillée les mesures prises et les résultats obtenus en 2021. Les commissions régionales, sous la direction de leurs secrétaires exécutifs en tant que co-vice-présidents des plateformes de collaboration régionale avec les directeurs régionaux du PNUD, ont activement soutenu le déploiement du repositionnement des atouts régionaux du système des Nations Unies pour le développement, autour des cinq domaines transformateurs proposés par le Secrétaire général[9] en vue de promouvoir la collaboration, l'efficacité et d'encourager une action conjointe en faveur du Programme 2030, comme énoncé dans la résolution 2020/23 du Conseil économique et social, citée dans la résolution 74/297 de l'Assemblée générale.

[9] Voir résolution 71/243 de l'Assemblée générale, A/71/243, A/74/73-E/2019/14 et A/75/79-E/2020/55.

A. Promotion de la cohérence au niveau régional

1. Contributions des commissions régionales aux coalitions thématiques

40. Les coalitions thématiques sont des mécanismes de collaboration interinstitutionnelle visant à relever les défis régionaux et sous-régionaux les plus urgents identifiés par les équipes de pays des Nations Unies en mettant à profit la force collective du système des Nations Unies pour le développement à l'échelle régionale pour mener des actions visant à la réalisation du Programme 2030. Les commissions régionales, par l'intermédiaire des coalitions qu'elles organisent ou auxquelles elles participent, ont produit des supports de connaissance, des données, des outils et des recommandations politiques, et ont exploité le potentiel de collaboration de manière holistique pour aider les équipes de pays des Nations Unies à faire avancer le changement transformationnel, comme décrit ci-après.

41. Dans la région Afrique, l'amélioration de la coopération avec l'Union africaine, notamment en ce qui concerne la Zone de libre-échange continentale africaine, le financement et la riposte face aux changements climatiques, compte parmi les progrès notables réalisés en 2021 par la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique. La CEA a codirigé deux coalitions thématiques, axées l'une sur les données et statistiques intégrées et l'autre sur la gestion macroéconomique et la transformation économique, et a contribué à la Plateforme des données des Nations Unies au service du développement en Afrique, à la stratégie des Nations Unies pour les données et les statistiques en Afrique et à la mise en œuvre au niveau national de la Zone de libre-échange continentale africaine.

42. Dans la région de la CESAO, la Commission a contribué à l'action menée par la Plateforme de collaboration régionale en soutenant l'adoption d'une déclaration ministérielle comportant des principes directeurs essentiels en matière de protection sociale post-COVID-19 et à l'examen régional, avec les États Membres, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. La Plateforme a également aidé neuf pays à préparer le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Au début de l'année 2022, la pertinence des huit commissions thématiques créées en 2020 a été évaluée et leur formulation a été recalibrée pour répondre aux priorités et aux besoins régionaux. Elles produisent conjointement des biens publics régionaux sous la forme de supports de connaissances, de données, d'outils et de recommandations ciblées sur les questions les plus pressantes dans la région, et contribuent aux travaux de la respectifs plateforme de collaboration régionale.

43. Dans la région Asie-Pacifique, environ deux tiers des équipes de pays des Nations Unies interrogées en 2021 ont déclaré avoir bénéficié d'un soutien technique fourni par les commissions thématiques et d'autres groupes dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale. La coalition thématique sur l'atténuation des changements climatiques, codirigée par la CESAP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, a rassemblé des compétences régionales afin d'évaluer les contributions déterminées au niveau national en Asie-Pacifique et de mobiliser les Nations Unies aux niveaux régional et national pour aider à fixer des objectifs plus ambitieux avant et pendant la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les efforts de plaidoyer de la coalition incluent la définition de stratégies pour l'abandon progressif du charbon et la promotion d'initiatives destinées à marquer la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus. En contribuant à d'autres coalitions thématiques, la CESAP a contribué à l'enrichissement des délibérations des États Membres sur la gestion globale de la réduction des risques de catastrophe lors de la septième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe. Les outils et les méthodologies

permettant d'identifier les personnes les plus défavorisés et de mesurer les inégalités ont été déterminants pour le travail de la coalition thématique sur les droits humains et l'égalité des genres s'agissant de renforcer les capacités des équipes de pays des Nations Unies.

44. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la CEPALC copréside trois coalitions thématiques, consacrées à la croissance équitable, au financement du développement et à la mobilité humaine. Dans le cadre de la coalition pour une croissance équitable, la CEPALC a co-organisé des webinaires orientés vers l'action et axés sur l'emploi, le travail décent et la productivité (avec l'OIT et le PNUD) et les problème de politique budgétaire au regard du développement durable (avec le PNUD) ; élaboré avec l'OIT deux publications conjointes sur la situation de l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes, respectivement intitulées « Employment situation in Latin America and the Caribbean: policies to protect labour relations and hiring subsidies amid the COVID-19 pandemic » et « Employment situation in Latin America and the Caribbean: decent work for platform workers in Latin America ». En tant que coprésidente de la coalition sur le financement du développement créée en février 2022, la CEPALC a coopéré avec les 21 coordonnateurs résidents des Nations Unies dans la région pour favoriser la coopération face aux défis. Lors de la cinquième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, elle coordonné plusieurs sessions sur le financement du développement, notamment les banques de développement multilatérales et régionales. Dans le cadre des travaux de la coalition sur la mobilité humaine, elle a dirigé l'examen régional de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en Amérique latine et dans les Caraïbes (avec l'OIM), qui a contribué aux travaux du Forum d'examen des migrations internationales de 2022 et constitué une réponse coordonnée à la demande de soutien émanant du Gouvernement colombien pour la conférence ministérielle sur la migration qui s'est tenue à Bogota en octobre 2021. La CEPALC a également coordonné les préparatifs conjoints du Plan de développement global pour El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le sud et le sud-est du Mexique.

45. Dans la région de la CEE, la Plateforme de collaboration régionale a privilégié en 2021 la transition vers un relèvement à plus long terme après la COVID-19, la mise à profit des moyens d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et la recherche de solutions aux problèmes liés aux droits humains et aux crises et conflits politiques. À cet égard, la coalition thématique sur l'environnement et les changements climatiques a fourni aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies un recueil de mesures visant à aider les États Membres à intégrer l'écologie dans leurs plans de relèvement de la pandémie. La coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables a apporté un soutien technique aux équipes de pays des Nations Unies pour la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires et a lancé une communauté de pratique régionale sur la durabilité des systèmes alimentaires afin de fournir aux principales parties prenantes un espace numérique inclusif pour qu'elles puissent échanger des idées et mettre en commun leurs pratiques et connaissances sur les grandes questions régionales ayant trait aux systèmes alimentaires. La Plateforme a remanié et recalibré ses coalitions thématiques pour s'assurer qu'elles mettent davantage l'accent sur le soutien à apporter aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies afin de traiter les questions urgentes. Le soutien fourni par les coalitions thématiques et les groupes de travail régionaux aux équipes de pays des Nations Unies est axé sur la demande. Les coalitions ont mis en place des offres individuelles de services assorties d'une gamme de services de soutien dont peuvent bénéficier les équipes de pays des Nations Unies. Une clause d'extinction décrit les conditions dans lesquelles une coalition ou un groupe de travail peut mettre fin à ses activités.

2. Centres de gestion des connaissances, portail de données et cartographie de l'expertise régionale : progrès réalisés

46. Les commissions régionales ont contribué aux avancées dans chaque région en positionnant les centres de gestion des connaissances comme des « guichets uniques » où l'expertise, les données et les connaissances sont facilement accessibles pour les États membres et le système des Nations Unies, y compris les équipes de pays des Nations Unies. Des mesures ont également été prises pour améliorer la cohérence de l'architecture des données, de sorte que la planification, la programmation et les activités de suivi et d'établissement de rapports ayant trait aux objectifs de développement durable soient fondées sur des données probantes.

47. Dans la région Afrique, la Plateforme des données des Nations Unies au service du développement en Afrique a été lancée en 2021 en tant que référentiel régional de données de haute qualité sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 émanant de tous les pays africains. Cette plateforme présente des ensembles de données complets et permet aux gouvernements et partenaires de suivre les progrès accomplis, de prendre des décisions judicieuses, d'évaluer les résultats et les impacts, au niveau des objectifs et des indicateurs, et de les associer aux plans de développement nationaux. La plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique a également élaboré la stratégie des Nations Unies pour les données et les statistiques en Afrique afin de renforcer et de coordonner un système intégré de données et de statistiques pour le développement durable en Afrique. Cette stratégie permettra également de coordonner les efforts des organismes des Nations Unies et d'accroître la visibilité des activités d'appui de l'Organisation aux niveaux mondial, régional et national.

48. Dans la région de la CESAO, la plateforme de connaissances Manara, lancée début 2022, est une plateforme globale dotée d'un moteur de recherche intelligent axé sur les données et statistiques sur les objectifs de développement durable, d'outils interactifs pour les enquêtes, l'analyse et la visualisation des données, et de moyens de simulation, entre autres. Elle est accessible aux organisations régionales, aux États membres, aux équipes de pays des Nations Unies et aux parties prenantes et communique avec les plateformes des autres régions.

49. Dans la région de la CESAP, le centre Asie-Pacifique de gestion des connaissances, codirigé par la CESAP et le bureau régional du Bureau de la coordination des activités de développement, est devenu un guichet unique pour les compétences et les connaissances régionales, avec plus de 3 600 nouveaux utilisateurs. Une communauté de pratique axée sur la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national a été mise en place à titre expérimental, ce qui a permis des échanges entre les coalitions et les bureaux des coordonnateurs résidents, par exemple le partage d'une analyse actualisée dans le cadre des préparatifs de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le groupe de travail sur les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, coprésidé par la CESAP et le Fonds des Nations Unies pour la population, a renforcé la capacité des bureaux des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies de mieux aider les systèmes statistiques nationaux.

50. En 2021, la Plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a consolidé la plateforme régionale de gestion des connaissances, connue sous le nom de Portail des objectifs de développement durable, et mis en œuvre un système de gestion de contenu afin de réaliser des gains d'efficacité en automatisant et en décentralisant le téléchargement d'informations par les membres de la plateforme. L'un des principaux atouts du Portail est le système d'information sur les activités de soutien au suivi et à l'établissement de rapports sur les objectifs, créé à l'appui des systèmes statistiques nationaux des pays de la région. En 2021, le Portail

a attiré 122 470 utilisateurs et enregistré 381 630 pages vues. Le groupe sur les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable dirigé par la CEPALC soutient la plateforme en facilitant la coordination entre les entités des Nations Unies et d'autres organisations, notamment par l'intermédiaire de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC. En outre, la CEPALC a présenté, conjointement avec le Bureau de la coordination des activités de développement et le Département des affaires économiques et sociales, une nouvelle version de son portail CEPALSTAT, qui rapproche les statistiques régionales des informations géospatiales, renforçant ainsi l'interopérabilité des informations grâce aux données ouvertes.

51. Le Groupe régional de coordination pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale a soutenu les équipes de pays des Nations Unies en 2021 et élargi sa composition à des entités clés qui sont actives dans le domaine des données et des statistiques mais n'appartiennent pas au système des Nations Unies. Un centre virtuel de gestion des connaissances a été intégré au nouveau site web du Groupe régional de coordination, qui sera lancé en 2022. Il a été adapté à partir du système Manara mis au point par la CESAO pour répondre aux besoins de la région Europe et Asie centrale, et devrait faciliter l'accès aux compétences spécialisées, aux ressources, aux manifestations et aux offres de services des coalitions thématiques et des groupes de travail régionaux pour une série de questions prioritaires régionales transversales.

B. Renforcement de la coopération entre les commissions régionales

Initiatives conjointes entreprises par les commissions régionales

52. En 2021, les secrétaires exécutifs des commissions régionales ont coordonné leurs positions sur les questions politiques, échangé leurs expériences, formulé des réponses régionales et fait progresser la collaboration autour de projets communs et d'autres domaines d'intérêt mutuel. Sous la direction du coordonnateur et avec le Cabinet du Secrétaire général, les commissions régionales ont organisé des tables rondes régionales sur les industries extractives et le développement durable dans les cinq régions. Elles ont également préparé conjointement une note d'orientation interrégionale sur les industries extractives et coordonné les contributions à la note d'orientation du Secrétaire général pour contribuer aux travaux de la table ronde mondiale sur les industries extractives qui s'est tenue en mai 2021. Les commissions ont également codirigé les efforts visant à faire progresser les travaux du groupe chargé de l'opérationnalisation des mesures de lutte contre les flux financiers illicites et ont préparé conjointement la note d'orientation du Secrétaire général sur les flux financiers illicites.

53. En amont du Sommet sur les systèmes alimentaires tenu en septembre 2021, les commissions ont présenté une note d'orientation conjointe dans laquelle elles proposaient des solutions et des stratégies harmonisées pour surmonter les difficultés communes et transformer les systèmes alimentaires afin qu'ils soient plus inclusifs, sains, durables et résilients. Lors du dialogue de haut niveau sur l'énergie, les secrétaires exécutifs ont publié une déclaration commune appelant à une coopération régionale accrue pour développer des solutions de captage des émissions de CO_2.

54. Les commissions régionales ont également collaboré à l'élaboration d'une publication conjointe sur les droits de tirage spéciaux et la crise liée à la COVID-19, dans laquelle elles ont analysé les besoins de financement des pays en développement et les taux d'utilisation des droits de tirage spéciaux. Cette publication, en plus de proposer des mécanismes innovants pour réacheminer les droits de tirage spéciaux vers les pays qui en ont besoin, propose la création d'un fonds fiduciaire pour les pays

à revenu intermédiaire afin de financer des projets d'investissement liés aux objectifs de développement durable et d'allouer des droits de tirage spéciaux pour financer le mécanisme de trésorerie et de soutenabilité lancé par la CEA.

55. En marge de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, les commissions régionales ont organisé un événement conjoint sur le thème « *Bridging the gap in climate finance* » afin de présenter des initiatives et des perspectives régionales concernant la définition des possibilités de financement vert et de financement climatique pour soutenir le relèvement après la pandémie en accord avec des contributions déterminées au niveau national qui soient plus ambitieuses.

56. Conscientes que les centaines d'accords commerciaux régionaux en vigueur ne fournissaient aucune orientation aux pays sur la manière de maintenir le commerce pendant la pandémie de COVID-19, les commissions régionales ont uni leurs forces à celles de la CNUCED et d'autres partenaires de l'ONU pour préparer un manuel destiné à aider les pays à négocier des accords commerciaux permettant une meilleure résilience en temps de crise et de pandémie.

57. Tirant parti des possibilités offertes par le Compte de l'ONU pour le développement, les commissions régionales ont mis en œuvre conjointement cinq projets à court terme en riposte à la pandémie de COVID-19 dans les domaines suivants : soutien aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, facilitation de la connectivité des transports et du commerce, renforcement de la protection sociale en mettant l'accent sur l'intégration des dimensions de genre et de services à la personne, mobilisation des ressources financières et renforcement de la résilience économique urbaine. Ces projets ont permis de renforcer les capacités des pays et de promouvoir l'échange de connaissances entre les régions. Les commissions collaborent également pour aider les pays dans toutes les régions à mesurer et réduire les flux financiers illicites afin d'améliorer la mobilisation des ressources nationales et de renforcer la résilience socioéconomique pour réaliser le Programme 2030.

58. Dans le cadre de la promotion des échanges interrégionaux, la méthodologie de la CESAP pour l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable a été adoptée par la CEE pour produire des évaluations régionales des progrès, et par la CESAO pour développer le portail pour la réalisation des objectifs de développement durable dans la région arabe. Dans le cadre du Forum pour la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, la CEPALC et la CESAP ont mené à bien un projet interrégional destiné à renforcer la base de données factuelles sur les inégalités dans les pays membres en utilisant des méthodologies innovantes. À cette fin, la CESAP a formulé et appliqué une nouvelle méthodologie pour mesurer l'inégalité des chances en Mongolie et en Thaïlande, en visualisant divers indicateurs d'inégalité et en simulant les incidences stratégiques.

59. Dans toutes les régions, il subsiste toutefois d'importantes disparités en termes de données pour divers indicateurs, et il reste impératif dans toutes les régions de combler ces lacunes afin que personne ne soit laissé pour compte. De la même manière, l'harmonisation de la communication des données relatives aux objectifs de développement durable entre les régions et la comparabilité des données, y compris avec les données mondiales relatives aux objectifs, laissent encore à désirer. Il s'agira-là d'un domaine de coopération prioritaire en 2022.